ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 25 novembre 1962

3e Circonscription de la Corrèze — USSEL

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

POUR LE RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Au premier tour des élections législatives, vous avez placé dans notre circonscription notre candidat Georges EMON largement en tête avec 11.548 voix contre 9.912 au député sortant et 9.213 à l'U.N.R. Lachaud.

Georges EMON, par rapport à 1958, gagne 6 % des suffrages exprimés.

Ce premier tour fait d'autre part apparaître l'aggravation du danger de dictature de fait et les conséquences de l'installation du pouvoir autoritaire gaulliste en concentrant sur l'U.N.R. les forces réactionnaires de notre circonscription.

Au second tour, il faut barrer la route au candidat de l'U.N.R., soutien inconditionnel de la politique gaulliste de régression sociale, d'atteinte aux libertés démocratiques et à l'école publique, d'alliance avec les revanchards allemands si dangereuse pour la paix et si insultante pour notre Corrèze résistante.

Le suffrage universel, en plaçant Georges EMON largement en tête, vient de prouver encore une fois que nous sommes la force essentielle de l'opposition démocratique au pouvoir personnel qui s'oriente vers la dictature ouverte.

Désigné ainsi par le corps électoral, Georges EMON devient au second tour LE CANDIDAT DU RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN, LE CANDIDAT DE TOUS LES DEMOCRATES DE LA CIRCONSCRIPTION D'USSEL.

Notre Parti, sur le plan départemental, a proposé le désistement de notre candidat à Tulle en faveur du candidat socialiste Montalat, et dans la circonscription d'Ussel, nous avons demandé à François Var, candidat S.F.I.O., de se désister en faveur de Georges EMON, placé en tête, afin de barrer la route à l'U.N.R.

Tous les républicains regrettent le refus de désistement du candidat S.F.I.O. et son maintien, et ils condamnent énergiquement les tentatives de tractations avec l'U.N.R. qui, d'après la presse de mardi dernier, avaient eu lieu sur le plan départemental. L'impérieux devoir des électeurs socialistes, radicaux et républicains, c'est, au second tour, de bloquer leurs voix sur Georges EMON, désigné par le suffrage universel comme le porte-drapeau de tous les républicains afin de voter utile et faire barrage à l'U.N.R.

Républicains, démocrates de la circonscription d'Ussel, n'égarez pas vos voix, faites du 25 novembre une grande victoire républicaine.

Fidèle à ses traditions démocratiques, la circonscription d'Ussel se doit d'élire un véritable représentant républicain.

Partout en France nos candidats se désistent pour les candidats républicains arrivés en tête et la réciprocité se fait dans de nombreux endroits.

Démocrates de la circonscription d'Ussel, appliquez la discipline républicaine en votant

Georges EMON

Candidat du Parti Communiste Français pour le rassemblement républicain.

Suppleant : René CHAUMEIL, *Conseiller général de la Corrèze.*

Imprimerie Rivet & Cie - Limoges

Vu : Les candidats.